

QT 303/12

**nouvelle
revue
neuchâteloise**

N° 12 - 3^e année Hiver 1986

**Le Haut-Pays neuchâtelois
au XVIII^e siècle:
notes et impressions
de voyageurs**

**nouvelle
revue
neuchâteloise**

3^e année
Hiver 1986
N° 12

Publication trimestrielle

ISSN 0035-3779

Case postale 1827

CH-2002 Neuchâtel 2

Comité de rédaction:

Françoise Arnoux,
rédactrice responsable

Maurice Evard

Michel Gillardin

Daniel Mesot

Michel Schlup

Administration

Imprimerie Typoffset

105, rue du Parc

2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 039/23 20 38

Abonnement pour une année civile:

4 numéros: Fr. 20.—

Etranger: Fr. 25.—

Abonnement de soutien dès Fr. 30.—

Sauf avis contraire, abonnement
renouvelé d'office

Prix de ce numéro: Fr. 12.—

Compte de chèques postaux: 20-61

(pour s'abonner, le versement au CCP
suffit, avec adresse complète lisible)

Toutes les gravures reproduites dans
ce numéro font partie des collec-
tions du Musée d'Histoire et Médail-
lier de La Chaux-de-Fonds.

Les photos ont été réalisées par
M. Jean-Marc Breguet, photogra-
phe à Neuchâtel.

Prochain numéro:

Propos d'un aménagiste
par André Jeanneret

Le Haut-Pays neuchâtelois au XVIII^e siècle: notes et impressions de voyageurs

Textes choisis et introduits
par Michel SCHLUP

suivi de:

Un lecteur attentif de la *Description des Montagnes*
de F.-S. Ostervald

par Maurice EVARD

801 866

BPU NEUCHÂTEL



32000 000199135

Le Haut-Pays neuchâtelois
au XVIII^e siècle:
notes et impressions
de voyageurs

Textes originaux et imprimés
des années 1717-1719

Un facsimilé de la Description des lieux
de F. S. Oeswald

QT 303/12



A

1988 / 1611

Introduction

La *Nouvelle Revue neuchâteloise* vient de rééditer un petit livre célèbre de l'historiographie du pays: la *Description des Montagnes et des Vallées qui font partie de la Principauté de Neuchâtel et Valangin*, du banneret Frédéric-Samuel Ostervald. Il s'agit d'un des premiers guides du pays destiné aux étrangers de passage dans la principauté: suivant un itinéraire soigneusement indiqué, l'auteur décrit les régions traversées, signalant curiosités naturelles et industries marquantes, dissertant sur les habitudes et les mœurs des habitants.

Publié pour la première fois en 1764 dans la livraison de décembre du *Journal helvétique*, l'ouvrage parut l'année suivante sous forme séparée. Le succès qu'il remporta auprès du public incita l'auteur à remanier profondément son texte en 1765 et à proposer une édition «revue, corrigée & considérablement augmentée», qui fut publiée en 1766 par Samuel Fauche. C'est cette seconde version qui a été rééditée par la *Nouvelle Revue neuchâteloise*, enrichie de notes et de commentaires, illustrée de reproductions, de gravures, de dessins et d'aquarelles de l'époque.

La publication de la *Description des Montagnes* arriva en temps opportun: dans les années 1760, le pays de Neuchâtel était devenu un des hauts lieux du tourisme en Suisse, grâce, en particulier, à l'activité des Jaquet-Droz, horlogers à La Chaux-de-Fonds, dont les automates faisaient l'admiration de toute l'Europe, et surtout après le séjour remarqué de Jean-Jacques Rousseau à Môtiers de 1762 à 1765. Les voyageurs se pressaient toujours plus nombreux aux frontières de la principauté, munis souvent du petit ouvrage du banneret. Certains nous sont bien connus par les témoignages qu'ils nous ont laissés: notes ou comptes rendus de voyage, nouvelles «descriptions» du pays publiées parfois dans le cadre de guides généraux sur la Suisse. Ces relations donnent chacune un éclairage particulier sur notre coin de pays, complétant, réactualisant le propos d'Ostervald dont elles s'inspirent de façon diverse. Pour faire

suite à la réédition de la *Description des Montagnes*, il nous a paru intéressant d'en publier quelques extraits significatifs qui font écho, quelques années plus tard, au texte de Frédéric-Samuel Ostervald. Notre choix s'est porté sur les récits de cinq voyageurs, dont nous avons reproduit les passages relatifs à quatre étapes obligées de tout périple dans le haut-pays neuchâtelois : Môtiers, Les Brenets et le Saut-du-Doubs, Le Locle et La Chaux-de-Fonds.

Pour évoquer Môtiers et le souvenir de Rousseau, nous avons retenu des textes de Louis-Charles-Félix Desjobert et de Théophile-Rémy Frêne. Grand maître des eaux et forêts de Soissons, le premier (1750-) avait entrepris, en 1777, un voyage à travers la Suisse dans l'intention d'en visiter les parties les plus pittoresques. Parti le 24 août de Soissons avec deux compagnons de route, il avait choisi de voyager dans sa propre voiture, «courant la poste» de relais en relais. Reims, Châlons-sur-Marne, Langres, Belfort, Bâle, Soleure, Berne, Thoune, le Grimsel, le Saint-Gothard, Lucerne, Baden, Zurich, Schaffhouse, Bienne et l'île Saint-Pierre furent les principales étapes de son voyage avant son arrivée dans la principauté. Homme de son temps, proche des philosophes et des encyclopédistes, attentif aux travaux de l'intelligentsia européenne, Desjobert chercha partout à se faire connaître de l'élite littéraire et scientifique locale. Soucieux de rapporter des souvenirs de son voyage, il multiplia les visites de maisons d'édition et d'ateliers de gravure (Mechel à Bâle, Wagner et Aberli à Berne, etc.) pour se procurer estampes ou recueils de vues.

Môtiers constituait à ses yeux le principal attrait du pays de Neuchâtel pour avoir abrité Jean-Jacques Rousseau, auquel il vouait une admiration profonde. Il fit néanmoins un rapide tour du pays, s'arrêtant aux endroits dignes d'intérêt signalés par le banneret Ostervald, qu'il eut le soin d'aller voir à Neuchâtel. Il retira une impression mitigée de sa course dans les Montagnes, guère intéressé par le cabinet d'histoire naturelle d'Abraham Gagnebin de La Ferrière ni par les géniales inventions de Pierre Jaquet-Droz. Le premier lui parut «fort empressé à satisfaire la curiosité des étrangers; il nous auroit montré jusqu'à la dernière coquille si nous l'avions laissé faire, et nous a même retenus malgré nous pendant deux heures entières avec une opiniâtreté incroyable, quoique nous lui ayons dit plus de dix fois, clairement, que nous étions obligés de partir. [...] Nous avons vu chez M. Jaquet Droz des pendules jouant plusieurs airs avec une partie organisée, mais une nièce de l'aubergiste de la *Fleur de Lys*, où nous étions logés, nous a amusés davantage. Elle était fort jolie et gaye.»

Desjobert ne se rendit à Môtiers que pour y retrouver les traces du séjour du philosophe. Frêne y fut attiré par le village lui-même, ses belles demeures et les curiosités naturelles des environs.

Pasteur à Tavannes depuis 1763, le pasteur Théophile-Rémy Frêne (1727–1804) parcourut à plusieurs reprises les routes de la principauté, où il avait des attaches, ayant donné, en 1778, sa fille Isabelle en mariage à Jonas de Géliou (1740–1827), pasteur à Lignièrès. Le récit de ses voyages est consigné dans son volumineux *Journal* commencé en 1740 et tenu jusqu'à sa mort.

Esprit curieux, observateur attentif, Frêne s'intéresse à tout, à l'état des chemins, à la variété des paysages, à l'aspect des villages, aux activités et aux coutumes des habitants et, par-dessus tout, à la beauté des femmes et à l'accueil qu'il reçoit dans les auberges. Par la richesse de la notation, la vivacité et la coloration du style, son *Journal* est d'une lecture captivante. Il apparaît comme une des sources précieuses de la vie matérielle du Jura dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Pour la description des Brenets et du Saut-du-Doubs, nous avons mis en parallèle deux textes de nature fort différente. L'un est emprunté au *Journal* de Frêne : dans le style du compte rendu de voyage, il est brut et sans apprêt, mais plein d'intérêt sur les conditions du tourisme dans la région vers 1786. L'autre est dû à la plume d'un Français de Villefranche (Rhône) qui devait devenir, en 1792, ministre dans le cabinet Dumouriez : Jean-Marie Roland de La Platière (1734–1793). Passionné de voyages, Roland de La Platière traversa à pied, à 19 ans, une partie de la France pour se placer chez un armateur nantais avec le projet de s'embarquer pour l'Amérique. Il travailla ensuite dans une manufacture d'Amiens. Ses *Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile et de Malthe* (Amsterdam, 1780) sont le fruit de ses nombreux voyages. Nous en avons extrait le passage publié ici, d'inspiration et de style préromantiques, où l'exagération outrancière préside encore à la perception de la nature.

Le Locle est présenté par Johann-Rudolf Sinner de Ballaigues (1730–1787), l'érudit auteur du *Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale*, publié de 1781 à 1782 par la Société typographique de Neuchâtel. Ancien directeur de la Bibliothèque de Berne, bailli de Cerlier de 1776 à 1781, Sinner est un de ces patriciens bernois éclairés, ouvert aux philosophes et aux gens d'esprit, épris de philologie, de métaphysique, d'histoire et d'archéologie. Ses pages sur Le Locle sont celles d'un observateur consciencieux qui a lu Ostervald. Elles reflètent l'originalité d'un regard où les jugements du moraliste se mêlent aux considérations du philosophe.

Pour conclure notre excursion dans les Montagnes, nous avons eu recours au témoignage d'un jeune vicaire zurichois qui s'était aventuré dans nos régions en 1773, en compagnie de sept adolescents de la bonne société de la ville de la Limmat: Johann-Rudolf Schinz (1745-1795). Son *Journal* n'est pas un banal compte rendu de voyage. Tenu avec une extrême rigueur, il se présente comme le résultat d'une enquête minutieuse menée par le futur ministre d'Uetikon sur les conditions de vie et d'habitat dans les hautes vallées du pays, sur l'état de l'agriculture et sur les formes de l'activité économique.

C'est à pied que Schinz et ses compagnons parcoururent le haut-pays. Desjobert ne voyagea pas autrement, laissant sa voiture au chef-lieu. Quant à Roland de La Platière, il visita les Montagnes à cheval. Il faut dire que les chemins du Jura, fort étroits et escarpés, rendaient problématique le déplacement en voiture. Il n'y avait guère que le char de côté qui pût y circuler. Ce véhicule consistait en un long banc protégé par une capote de cuir disposé perpendiculairement aux essieux, de sorte qu'on était assis de côté. Si l'on en croit La Platière, qui eut l'occasion d'en observer dans nos Montagnes, il était destiné surtout aux femmes — les hommes se déplaçant à cheval — et était tiré ordinairement par des bœufs.

A pied, à cheval ou en char de côté, le déplacement dans le haut pays neuchâtelois au XVIII^e siècle était lent, mais combien propice à la découverte, à l'éveil des sensations et à la permanence de la mémoire.

En marge de la réédition de la *Description des Montagnes* du banneret Frédéric-Samuel Ostervald, Maurice Evard présente, dans les dernières pages de ce numéro, un curieux document qui vient de lui être signalé: il s'agit d'un livre factice comprenant la seconde édition de la *Description* remplie de notes manuscrites et augmentée de 233 pages de commentaires relatifs au texte du banneret. Cet ouvrage, réalisé par un Neuchâtelois vivant au XVIII^e siècle, est précieux: il complète sur de nombreux points le texte de la *Description* et rassemble presque toutes les références littéraires connues avant 1790 sur notre pays.

Michel Schlup

Louis-Charles-Félix Desjobert

28 septembre 1777

Môtiers et la maison Rousseau

Nous étant rafraichis à la Brévine au *Lion d'or*, nous y avons pris un guide qui nous a conduits à Moutiers, par un chemin d'autant plus difficile que la nuit nous a surpris avant une descente très rude pour arriver à Boveresse; nous avons fait cette route en deux heures et avons logé à Moutiers à la *Maison de ville*¹, auberge très médiocre.

Le dimanche 28, étant partis à 7 heures du matin, nous sommes arrivés à Saint Sulpi à 8; nous y avons vu la papéterie dans le plus grand détail, et la source de la Reuse, qui est très sauvage, et sommes revenus à Moutiers à 10 h. $\frac{1}{4}$. Après avoir déjeuné, nous avons été saluer Mad^e la Lieutenante Guénet²; son beau père, le receveur Guénet³, étoit mort la veille; elle est très attachée à M. Rousseau, a été très sensible à son souvenir, quoiqu'elle n'eût pas reçu de réponse à plusieurs lettres qu'elle lui avoit écrites, sachant d'ailleurs, comme je le lui ait dit aussi de vive voix, que M. Rousseau ne continuoit de correspondre avec personne. Elle nous a fait remettre après dîner, par M. Borel, une lettre pour M. Rousseau, et a eu l'attention de nous envoyer deux bouteilles de vin.

A midi, nous sommes partis pour aller voir la caverne à une demie lieue de Moutiers, avec le maître d'école qui nous y a conduits, et, en revenant, M. Girarlier⁴ nous a montré la maison⁵ de M. Rousseau. Elle est au milieu du village, ayant une assés jolie vue des arbres et une fontaine en face. Son appartement n'est point occupé; nous y avons remarqué sa cuisine où il mangeoit et par où sont entrées les deux pierres qu'il a prétendu lui avoir été jetées la nuit; il est clair qu'elles ne pouvoient l'atteindre dans sa chambre à coucher. M. Girarlier nous a même affirmé que ces pierres étoient plus petites que les trous de vitre par où elles avoient passés. Il y a dans sa chambre à coucher une niche garnie de tablettes pour mettre des livres et, au milieu, une table fort commode pour travailler. Une gallerie qu'il avoit en dehors étoit aussi fort commode pour prendre l'air. M. Girarlier a gagné du bien dans le commerce à Lyon, et s'est retiré depuis quelques années à Moutiers, où il

s'est marié depuis 6 mois. Il a un air un peu important et nous a parlé de M. Rousseau avec assés de mépris; d'ailleurs il nous a fait beaucoup d'honnêtetés, et nous a même donné une lettre pour un de ses cousins à Lyon, afin d'y voir le portrait de M. Rousseau peint par Latour. Nous avons vu aussi avant dîner Madame Girarlier, la mère, qui venoit de rentrer chez elle. Elle paroît fort attachée à M. Rousseau. M. Girarlier nous a appris aussi que le prince de Conti avoit obtenu au Parlement qu'on mit en marge de l'arrêt que le décret de prise de corps ne seroit pas exécuté, à condition toutes fois qu'il n'écriroit plus.

Après dîner, à 3 h. comme le professeur Montmollin⁶ qui, ayant été faire l'office à Fleurier, nous avoit fait dire qu'il seroit de retour à 2 heures, n'étoit point revenu, nous nous sommes mis en marche avec deux enfans de Moutiers pour nous conduire, et, après avoir essuyé une montée fort rude, nous sommes arrivés en deux heures et demie au *Creux du vent*.

Tiré de: «Journal de ma tournée et de mon voyage en Suisse», publié dans le *Musée neuchâtelois*, 1910, pp. 115-116.

¹ Hôtel des Six-Communes, désigné à l'origine sous le nom de la «Hasle et Maison de Ville». (Cf. Ed. Quartier-La-Tente, *Le Val-de-Travers*, Neuchâtel, 1893, p. 325.)

² Isabelle Guyenet, née d'Ivernois (1735-1797), épousa en 1764 Frédéric Guyenet, lieutenant civil du Val-de-Travers, receveur du Prieuré Saint-Pierre à Môtiers. Fut très liée à Jean-Jacques Rousseau. (Cf. Maurice Boy de La Tour, «A propos du séjour de Jean-Jacques Rousseau à Môtiers et de ses amis neuchâtelois», *Musée neuchâtelois*, 1912, pp. 185 et ss.)

³ Abraham Guyenet, commissaire et receveur des Trois Recettes du Val-de-Travers, mort en 1777.

⁴ Frédéric-Auguste Girardier (et non Girarlier) (1735-1808), fils de Jean-Jacques.

⁵ La maison «Rousseau», à Môtiers, appartenait à Julie-Anne-Marie Roguin (1715-1780), qui épousa en 1740 le négociant neuchâtelois Pierre Boy de La Tour (1706-1758) fixé à Lyon. Cette demeure était contiguë à celle du major Jean-Jacques Girardier (1694-1763), dont le fils, Frédéric-Auguste, est cité dans ce récit (cf. note 4).

⁶ Frédéric-Guillaume (1709-1783), dont les démêlés avec Jean-Jacques Rousseau sont bien connus. Professeur de belles-lettres de 1737 à 1741, il fut ensuite pasteur à Môtiers de 1742 à sa mort.



Maison de J.J. Rousseau à Moutiers-Travers. Le Philosophe est sur un banc, proposant des Gateaux à des Enfans pour prix de la Course.
 Eau-forte et burin, gravé par Fessard d'après Le Barbier. (Tiré des *Tableaux de la Suisse*, de Laborde et Zurlauben, Paris, 1780–1786.)

Môtiers

Nous arrivâmes ensuite pour le dîné à Môtier, grand et beau village à un tiers de lieue de Couvet, où notés que nous avions laissé la grande route de France, qui en montant a toujours la Reuse à gauche et passe par Boveresse, village vis-à-vis de Môtier. Dans ce dernier endroit, nous logeâmes à l'auberge dite les Halles¹; nous ne vîmes que l'hôtesse, grande et assez belle femme fort alerte, âgée, à ce qu'elle nous dit, de 36 ans, mariée depuis douze ans, ayant une nombreuse famille, qu'elle élève fort bien; c'est une Jeanrenaud, de Môtier même; son mari, un Petitpierre de Neuchâtel, âgé de 66 ans, est un ivrogne qui ne se montre pas; c'est la femme qui fait tout, qui conduit tout, et il n'y paroît pas à l'aisance qu'elle met en tout ce qu'elle fait. Nous vîmes à Môtier le temple, jadis l'Eglise paroissiale de tout le Val; c'est un vieux bâtiment où sont deux chapelles dites des Baillo et des du Terrau, familles nobles anciennes et originaires de Môtier. A côté sont les bâtimens de l'ancien Prieuré du chapitre, dont les biens, après la Réformation, sont parvenus au Prince; celui d'aujourd'hui, le roi de Prusse régnant, a cédé en propriété le logement à son receveur Guinet², dont la veuve³, à qui nous fîmes visite, y demeure. Je vis à deux endroits, entre autres sur la cheminée de la cuisine, les armoiries du Prieuré sculptées; c'est une bande, ou barre, dans l'autre endroit, sur un portail; elles sont écartelées sur les chevrons de Neuchâtel, sans doute à cause d'un prévôt de cette maison, peut-être de celui qui l'a fondée. Nous fîmes aussi visite à M. le pasteur Chédel⁴, qui est fort bien logé et qui nous accompagna partout où nous allâmes ensuite à Môtier. A l'auberge des Halles commence une belle rue, garnie de part et d'autre de jolies maisons et de grands arbres, et par où l'on monte insensiblement contre la montagne vers le sud; nous visitâmes la superbe maison⁵ de M. Bois de la Tour⁶, originaire de Môtier, dont le père⁷ a eu fait fortune par le négoce. Il étoit en ce moment à Lyon; nous y admirâmes surtout le grand escalier de pierre qui paroît n'être soutenu de rien; continuant vers la montagne du sud, nous parvînmes à un quart de



III^e Vue du village de Moutiers-Travers, avec la maison de J.J. Rousseau, et la Chute du Torrent qui est dans les environs.

Eau-forte et burin, gravé par Godefroy d'après Chatelet. (Tiré des *Tableaux de la Suisse*, de Laborde et Zurlauben, Paris, 1780-1786.)

lieue du village à ce grand rocher où est la fameuse caverne de Môtier; nous y entrâmes assés avant avec des chandelles; mais la marche y est si pénible, à cause des pierres renversées l'une sur l'autre dont le fond est jonché, que j'avoue que je fus le premier à perdre courage d'aller bien avant; les plus constans de nous allèrent quelques centaines de pas en avant, et successivement en ressortirent tous. A l'occident de l'entrée de la caverne tombe en cascade, du haut du rocher d'une centaine de pieds de hauteur, un torrent qui, se joignant à une autre source qui se prend dans les rocailles du pied du même rocher, forme le ruisseau appelé la Sourde, qui tombe à Môtier dans la Reuse. Nous montâmes de là, en

tirant à l'ouest, au château de Môtier; ce sont les restes de l'ancien château ou demeure des seigneurs du Val-de-Travers, situé dans une très belle position pour le coup d'œil sur une sommité escarpée de trois côtés. Ce qu'il y a actuellement de bâtimens paroît neuf, c'est le logement du concierge, et les prisons dans le goût de celles de Valangin; nous y vîmes un certain Philippin, homme du pays, qui tua il y a quatre ans son beau-père et sa femme, et qui, à titre de furieux, a été depuis lors et pour la vie renfermé là. Ce qu'il y a d'antique et de très antique est le mur qui entoure l'emplacement et qui a 6 à 7 pieds d'épaisseur; le jardin actuel paroît occuper la place d'un sallon dont on voit encore la grande cheminée, insérée dans ce mur d'enceinte du côté du vent, et qui, par son architecture, dénote la plus ancienne vétusté. De retour à Môtier, nous parcourûmes encore ce qu'on appelle la promenade du Moulin, assés longue, bordée d'arbres entre deux eaux. Nous soupâmes et couchâmes encore dans notre auberge à Môtier. Le lendemain, vendredi 7 juillet, nous partîmes, tirant contre Fleurier.

Tiré du: Journal du pasteur Frêne, publié dans le Musée neuchâtelois, «Voyage d'un pasteur jurassien dans la Principauté de Neuchâtel au XVIII^e siècle», 1925, pp. 124-126.

¹ Cf. note 1, p. 8.

² Frédéric Guyenet, cf. note 2, p. 8.

³ Isabelle Guyenet, cf. note 2, p. 8.

⁴ Etienne Chédel, pasteur à Môtiers depuis le 7 janvier 1784. Meurt le 14 janvier 1800.

⁵ Maison de style Régence.

⁶ Jean-Pierre Boy de La Tour (1742-1822), négociant neuchâtelois établi à Lyon, fils de Pierre Boy de La Tour, cf. note 5, p. 8.

⁷ Pierre Boy de La Tour (1706-1758), cf. note 5, p. 8.

Le Saut-du-Doubs

A deux lieues environ au-dessous de Morteau, le Doux fait une cascade, ou plutôt une chute verticale de quatre-vingt pieds de haut, connue sous le nom de *Saut du Doux*; ce n'est qu'une masse énorme d'écume qui se précipite dans un gouffre avec un fracas horrible, & un brisement tel, qu'il s'élève sans cesse, à deux ou trois-cents pieds de hauteur, un nuage qui se résout en pluie fine & imperceptible, quoique sensible au tact, & visible au déclin du jour, par de belles iris.

[...]

On jouit pleinement de ce spectacle d'un lieu en face, qui semble avoir été préparé exprès par la nature. Les plantes & les arbres d'alentour sont couverts d'une rouille limoneuse, qui provient de cette continuelle humidité variée, plus ou moins condensée par la succession rapide & brusque du chaud & du froid, qui en altère le vert ordinaire. Au-dessous, les cascades, les sauts, des fuites précipitées, des pertes, des rejets à travers d'énormes rochers, varient ce spectacle étonnant & terrible.

Les habitants de ces rochers bruyants, voisins des Brenets, Suisses & François, sur l'une ou l'autre rive, semblent séparés du monde entier, & ne s'entretenir qu'avec les échos. Peu de situations dans la nature fournissent d'aussi horribles beautés. On trouve quelques établissements épars, de loin en loin, sur ces chûtes d'eau. L'accès en est difficile; & tout ce qui est praticable, n'a pu l'être qu'à force de travail. Un seul meûnier a consommé pour cent écus de poudre à miner le devant de sa maison, pour la rendre abordable aux voitures.

Au-dessus du *grand Saut*, le courant est si rapide, qu'il seroit difficile de n'en être pas entraîné. On a vu des gens s'y exposer, ne pouvoir s'en défendre & y périr. Mais, plus au-dessus encore, les eaux détournées dans les rochers, & soutenues dans de grands bassins, y paroissent dans un niveau parfait: ces rochers qui les entourent, & se montrent de toutes parts, comme si le lieu en étoit entièrement clos, s'élèvent presque toujours, de pic, à deux, trois, quatre-cents pieds de

haut, & sont tous couverts de sapins qui en noircissent le couronnement, & quelquefois s'approchent des eaux jusqu'à y baigner leurs racines. Les bouts de rivage, qui se trouvent dans quelques anses, sont garnis d'un gazon toujours frais; & soit sapins, hêtres ou herbes, on ne voit à nud, que les tranches absolument verticales. Là règne un silence profond & majestueux, & le moindre bruit y retentit d'une manière épouvantable: jugez de l'effet d'un coup de fusil que j'y tirai à dessein. On oublie un moment qu'il y ait des êtres semblables à soi dans le monde: & quand on vient à se les rappeler, la séparation en est presque effrayante.

*Tiré de: Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile et de Malthe, à M^{re} ** A Paris, en 1776, 1777 & 1778, Amsterdam, 1780, 6 vol. in-12, t. 1, pp. 152-155.*



Le Saut du Doux. Cascade d'environ 80. pieds de hauteur, près le Village des Brenets, sur la Rivière du Doux, Limites de la Principauté de Neuchâtel en Suisse et de la Franche-Comté. Se vend à Paris chez B.A. Nicollet, Graveur, Rue du Harlay, près le Palais-Marchand N° 11. Eau-forte et burin, gravé par Abraham Girardet en 1783 d'après Bénédic-Alphonse Nicollet.

Théophile-Rémy Frêne
6 juillet 1786

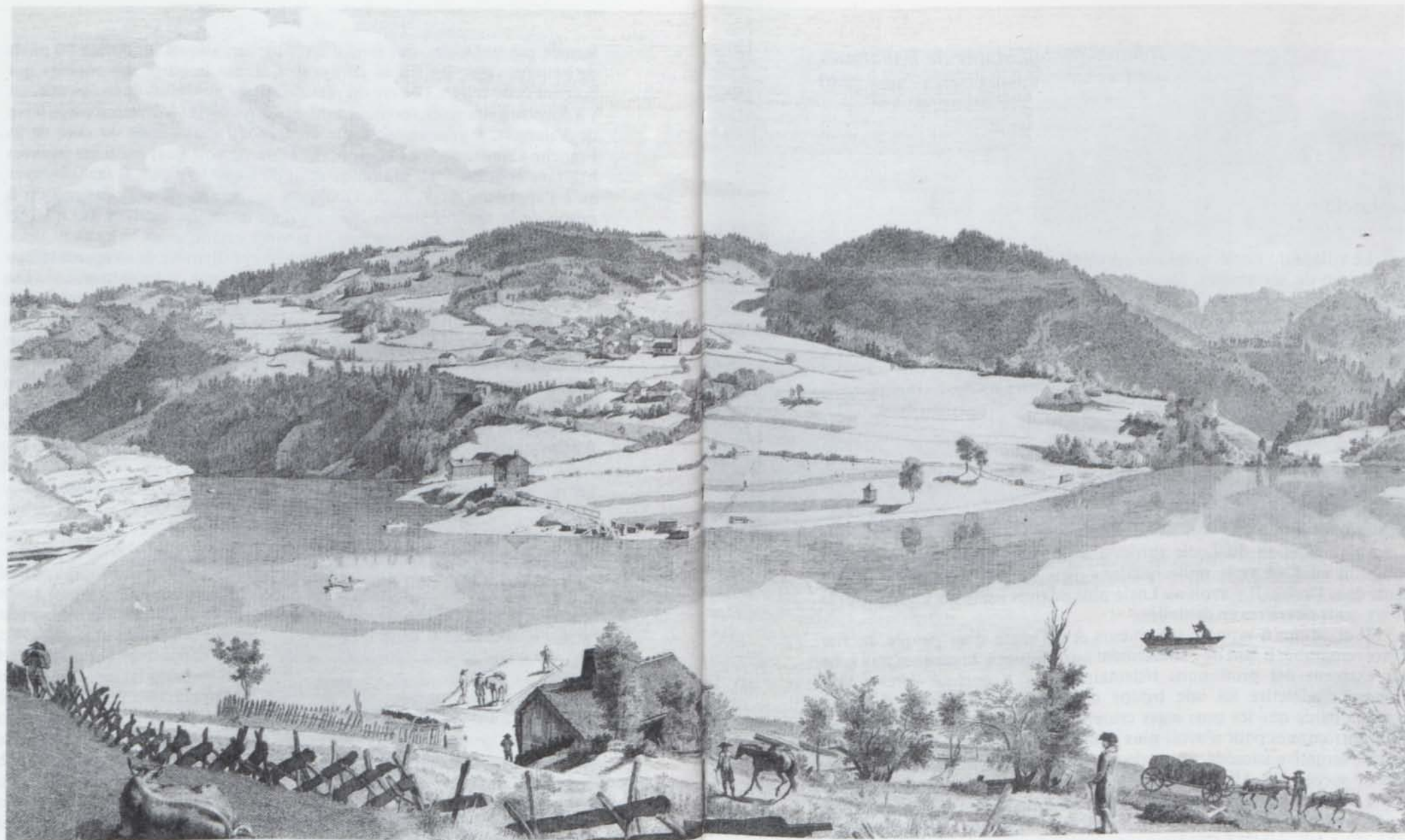
Les Brenets et le Saut-du-Doubs

Le lendemain 10, lundi, nous nous acheminâmes de grand matin pour les Brennets; nous avions avec nous un Chatelain, de Tramelan, établi au Locle, horloger de profession et joli homme, qui nous accompagna ce jour et le précédent partout, et que nous défrayâmes en le faisant toujours manger avec nous. Nous passâmes par les Frêtes, où est située la grande maison de M^{me} Donzel, ruinée par les buralistes de France sur la frontière, qui lui saisirent pour 20,000 francs de montres en contrebande; mais elle a des fils qui sont fort bien et qui l'entretiennent dans sa vieillesse en sa maison. On monte du Locle et l'on redescend ensuite pour arriver aux Brennets, et de la hauteur l'on découvre le Doubs et la Franche-Comté du côté de Morteau. Ces Brennets sont un assés beau village, mais situé en pente contre le Doubs; il est à une forte lieue du Locle. Nous y déjeunâmes dans l'auberge chés M. Guinand. De là nous descendîmes au Doubs, un petit quart de lieue plus bas que le village. Il y a une maison et moulin, et les habitans sont des bateliers bien pourvus de bateaux pour promener les curieux sur le Doubs; au-dessus immédiatement, cette rivière forme un petit lac, et au-dessous son cours se trouve serré entre des rochers perpendiculaires, qui ne laissent point de passage à côté jusqu'au Saut du Doubs. Nous nous embarquâmes avec deux bateliers, et descendîmes par ce défilé le Doubs dont le cours en cet endroit est lent; il pleuvoit un peu de temps en temps, d'ailleurs il faisoit fort calme. A moitié chemin, à droite, est une grande belle et profonde caverne dans le rocher dit la Toffière. Ordinairement elle est à sec, mais après beaucoup de pluie, comme alors, il s'y forme un torrent qui se jette dans la rivière, nonobstant quoi nous y débarquâmes et entrâmes assés avant; le S^r Chatelain, qui nous accompagnoit toujours, tira plusieurs coups de pistolet dans cette caverne, aussi bien que dans le bateau entre les rochers, qui formoient de surprenans échos. Nous étant embarqués, nous arrivâmes au fameux Saut du Doubs, à une petite demi-lieue de la maison des bateliers. Ce saut est une des belles cataractes ou cascades,

formée par le Doubs, qui tombe d'un rocher, auquel on donne 80 pieds de hauteur, avec un fracas effrayant. Comme la gorge des rochers qui bordent cette rivière s'ouvre un peu davantage au-dessus de la cascade, on y a construit des scies, moulins, etc., des deux côtés; à droite, c'est la terre de Valangin, à gauche, c'est sur la France; nous étions du côté de la Franche-Comté, et nous eûmes l'occasion de voir quel grain les pauvres habitants apportoient au moulin; c'étoit du bage¹ tout pur. Il faut observer qu'à l'approche du Saut du Doubs, la navigation devient dangereuse à raison de la rapidité que la rivière prend insensiblement, et qui à la fin emporte irrésistiblement en bas la terrible cataracte les bateaux et ceux qui n'ont pas pris garde de débarquer à temps. Il arrive de temps en temps des malheurs, auxquels l'on préviendroit aisément en tendant une chaîne qui retiendrait les bateaux avant qu'ils tombassent dans le précipice; mais on ne le fait pas, parce qu'alors ce seroit un passage du bac qui favoriseroit la désertion; il vaut donc mieux, suivant cette police, que parfois il périsse des innocens que de ce qu'un déserteur s'échappe. Nous revînmes au lieu de notre embarquement en remontant en bateau le Doubs, dont la lenteur permet cette navigation à rebours; puis nous remontâmes du rivage aux Brenets, où nous dînâmes en la même auberge. Après quoi nous revînmes par le même chemin au Locle.

Tiré du: Journal du pasteur Frêne, publié dans le Musée neuchâtelois, «Voyage d'un pasteur jurassien dans la Principauté de Neuchâtel au XVIII^e siècle», 1925, pp. 132-133.

¹ *Bage ou boige*: sorte de méteil, mélange d'orge et d'avoine, ou d'avoine et de vesces.



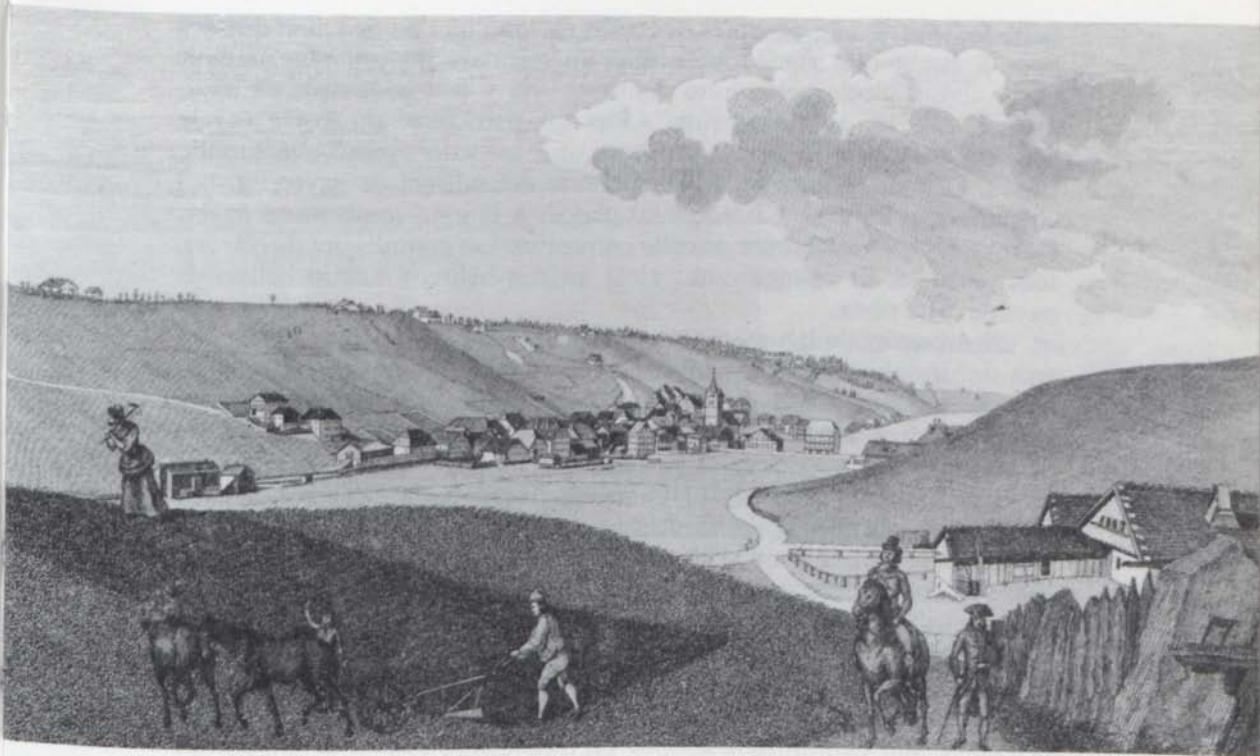
Vue des Brenets. Village de la Principauté de Neuchâtel et Vallangin en Suisse aux
Confins de la France. Dessiné du côté de la Franche Comté. Se vend au Locle chez
Samuel Girardet Libraire.
Eau-forte et burin, dessiné et gravé par Abraham Girardet, vers 1792.

Le Locle

Le village du Locle, aussi remarquable par l'industrie de ses habitants & le génie de ses artistes, est éloigné d'une grande lieue de la Chaux-de-Fonds. Il est situé dans le creux d'un vallon serré, & entouré au nord & au midi par de hautes montagnes. Il n'est pas impossible que cette situation lui ait fait donner le nom de Locle, qui paroît dériver de l'allemand *Loch*, *Locli*. Deux rangées de maisons séparées par une rue composent presque tout le village. Le besoin de secours mutuels & la commodité ont resserré les hommes dans ces vallons, comme dans les grandes capitales. Les peuples cultivateurs cherchent à se placer au milieu de leurs possessions, & à n'être jamais trop serrés. Leur avantage consiste à voir du centre de leurs foyers le cercle de leurs champs & de leurs prairies; tandis que l'homme occupé d'un métier ou d'un art qui l'oblige à vivre sédentaire, trouve mieux son compte à être rapproché de tous ceux dont le secours lui est nécessaire.

La population du Locle surpasse celle de la Chaux-de-Fonds. On comptoit en 1766 trois mille habitants dans l'un, & deux mille quatre cents dans l'autre. Il y avoit au Locle plus de trois cents horlogers, & près de six cents ouvrières en dentelles.

Tout ce qui a rapport aux mœurs & à l'esprit d'un peuple, mérite d'être remarqué. Il faut de l'amusement aux hommes, & sur-tout aux gens qui exercent des professions sédentaires. Il y a quelque tems qu'on proposa d'admettre ici une troupe de comédiens François. L'affaire manqua parce que les gens sages crurent que les mœurs n'y étoient pas assez corrompues pour n'avoir plus rien à craindre de ce genre de plaisir. A cette tentative succéda, il y a deux ans, une autre folie, qui n'eut pas plus de succès. Un Allemand, nommé Maurer¹, muni d'un privilège² du roi, & suivi de quelques associés, établit un lotto Génois à Neuchatel, & un second bureau au Locle. On avoit fait imprimer à Neuchatel un mémoire³ déjà publié à Genève contre ce jeu dangereux, où l'on détaillait le désavantage des joueurs. Un particulier du Locle s'avisa de donner une



Vue du Locle. Dans le Comté de Vallengin prise du côté du Midy.
 Eau-forte et burin, gravure non signée attribuée à Abraham-Louis Girardet, vers 1790.

autre leçon à ses compatriotes. Il établit un lotto où l'on ne jouoit que des noix, & eut bientôt gagné toutes celles du voisinage; mais le plus plaisant de la chose, c'est que le lotto continua; on y prit goût dans ce pays, malgré tous les avertissements. Alors un particulier du Locle eut le bonheur singulier de gagner un terne, qui lui valoit passé trente mille francs. Les entrepreneurs de Neuchâtel se défendirent de payer, sur des chicanes mal fondées. Le procès fut plaidé, & le lotto condamné à payer. Ce fut l'époque de la chute de cette entreprise. Les commis, les directeurs, tout parti, & fit banqueroute: ainsi un très-heureux hasard délivra le pays de cette peste.

A un quart de lieue à l'occident du Locle, au pied d'un rocher, on voit des moulins souterrains, plus remarquables encore que ceux de la Chaux-de-Fonds. On y descend par une caverne qui porte le nom du Cul-de-Roches. L'aspect extérieur de ce lieu présente l'image de l'entrée de l'Averne, mais on ne peut pas dire que sa descente est facile. Peu de voyageurs aiment assez les arts mécaniques pour s'exposer à cette promenade pénible. Nous ne devons pas oublier de remarquer que les rochers séparent ce pays d'un vallon de la Franche-Comté. On conçut l'idée de percer cette base, ce qui établiroit une communication facile, & favoriseroit le transport des marchandises⁴. Les habitans des montagnes ont offert d'en faire les frais; mais d'autres motifs s'opposent à ce projet. Ces mêmes marchandises, en passant par Neuchâtel & traversant par conséquent une grande étendue de ce pays, y versent beaucoup d'argent. Il n'en est pas en politique comme en physique, où la loi de la moindre quantité de mouvemens est celle de la nature; le projet en restera là selon toute apparence.

Tiré du: Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale, Neuchâtel, Société typographique, 1781, 2 vol. in-8°, t. 1, pp. 219-221.

¹ Wenceslas Maurer.

² Le privilège avait été accordé le 11 novembre 1776 pour six ans, mais la loterie ne dura que deux ans. (Cf. Max Diacon, «La Loterie royale de 1776», *Musée neuchâtelois*, 1893, pp. 102 et ss.)

³ *Réflexions sur l'administration des loteries ou jeux connus sous le nom de lotto génois*, [Neuchâtel], [Samuel Fauche], [vers 1776].

⁴ Le percement sera effectué de 1801 à 1805, et le Cul-des-Roches deviendra le Col-des-Roches.

Johann-Rudolf Schinz
2 juillet 1773

La Chaux-de-Fonds

Cette vallée, et les autres vallées, appelées dans leur ensemble les Montagnes de Neuchâtel, sont très remarquables et se ressemblent toutes, à tous points de vue. Si leurs côtes n'étaient pas partout couvertes d'épaisses forêts de sapins et s'il n'y avait pas partout surabondance de bois, on pourrait se croire en pays d'Appenzell. Ces vallées ont toutes la même direction, soit du nord-est au sud-ouest. Elles sont toutes très peuplées. Toutes les maisons sont construites sur leur propre fonds. Elles sont en pierre, recouvertes de toits de bardeaux. L'architecture dépend du goût personnel. Les maisons n'ont que deux étages, dont le premier est au rez-de-chaussée. Les toits ont deux pans et un vaste fronton. La façade est plus ample que la profondeur de la maison et compte, le plus souvent, neuf fenêtres à grands carreaux, alors que les côtés n'en ont que trois ou quatre. Seules les constructions toutes récentes possèdent des cheminées en maçonnerie. Les autres ont sur leur toit de grosses cheminées en planches qui ont l'air de petites tourelles ou de clochetons.

Ici l'agriculture est négligée partout. On ne connaît rien des engrais liquides, sauf qu'aux endroits où il y a de l'eau de pluie, les ruisseaux des routes ou d'autres ruisseaux, les eaux sont conduites dans les prairies par des rigoles. Là, on peut immédiatement constater que les prairies pourraient rapporter davantage, si on les soignait mieux. Entre les prés, on cultive quelques bandes d'avoine ou d'orge d'été. On trouve même des champs où les deux espèces sont cultivées ensemble. Le climat doit y être rude en hiver, la neige profonde. Elle tombe parfois déjà en septembre. On peut à peine croire que ces vallées soient à une telle altitude. Certes, chacune de ces vallées est à une altitude plus élevée que la précédente et, depuis Neuchâtel, on ne cesse de monter. Les nombreuses petites forêts qui couronnent les hauteurs contribuent certainement à la rigueur du climat, en captant les rayons du soleil, alors que les montagnes dénudées les reflètent, réchauffant ainsi les vallées. Les pommes de terre¹ ne poussent que dans les vallées les plus basses, à la Chaux-de-Fonds donc,

très rarement. Dans les jardins, près des maisons, on cultive de la salade, des radis, des choux frisés, quelques côtes-de-bettes et des raves. Les céréales cultivées ne peuvent nourrir la population, dense et assez aisée en général, qu'un tiers de l'année. La Chaux-de-Fonds tire son pain de la Bourgogne voisine. C'est pourquoi les denrées alimentaires sont en général très chères, à l'exception toutefois des produits provenant de l'élevage du bétail, très important dans la région. Le vin est importé de Neuchâtel et de Bourgogne. Près de la Chaux-de-Fonds, sur la route de Boinod, on trouve de très belles dendrites que l'on peut couper en grandes plaques, car la pierre s'effrite facilement. Au Val-de-Ruz, ainsi que dans la vallée de la Sagne, on trouve une marne excellente, souvent utilisée à la Sagne mais non au Val-de-Ruz. Près des Ponts, on trouve de la tourbe, mais on ne l'utilise guère, car le bois est très abondant. On ne trouve pas d'arbres fruitiers dans les vallées de la Sagne et de la Chaux-de-Fonds.

La Chaux-de-Fonds forme une seule paroisse éparpillée dans une belle vallée. Mais c'est près de l'église qu'on trouve un groupe de rues bordées des maisons les plus belles, formant le village proprement dit. Il y a non seulement d'imposantes bâtisses, des rues pavées, une fontaine, mais de nombreuses boutiques et magasins qui offrent aux habitants des marchandises de tous genres. Déjà au Val-de-Ruz, on rencontre beaucoup d'hommes et de femmes qui gagnent leur pain soit dans les différents travaux de l'horlogerie, soit en faisant des dentelles. Mais, à la Chaux-de-Fonds, grâce à ces deux professions, les gens ont acquis de grandes richesses, et il n'existe pas un ménage qui ne dépende de l'une ou de l'autre de ces industries. Les riches bourgeois du lieu font fabriquer des montres ainsi que leurs accessoires, des objets mécaniques de tous genres et de la bijouterie. Ils en font un grand commerce à travers toute l'Europe. D'autres ne travaillent dans cet art que de leurs mains, fondent et fabriquent des boîtes de montres. D'autre encore n'exécutent que des parties de la montre, que des tiers assemblent; d'autres s'occupent de la fabrication des cadrans, des verres et des ornements, polissent, gravent, plaquent vernissent ou exécutent les travaux accessoires. Ici, se fabriquent aussi les outils de mécaniciens les plus précis. On les envoie dans toutes les grandes villes de l'Europe. Les montres de qualité et de goût qui se vendent à Paris et en Italie proviennent en grande partie de cette région. Beaucoup d'hommes et de femmes travaillent dans cette industrie et y gagnent bien leur vie. Dans les fermes les plus éloignées et les plus isolées, on trouve les artistes les plus géniaux.

C'est grâce à toutes ces activités que, dans ce pays, il y a tant d'argent, de si beaux appartements et des vêtements si élégants.



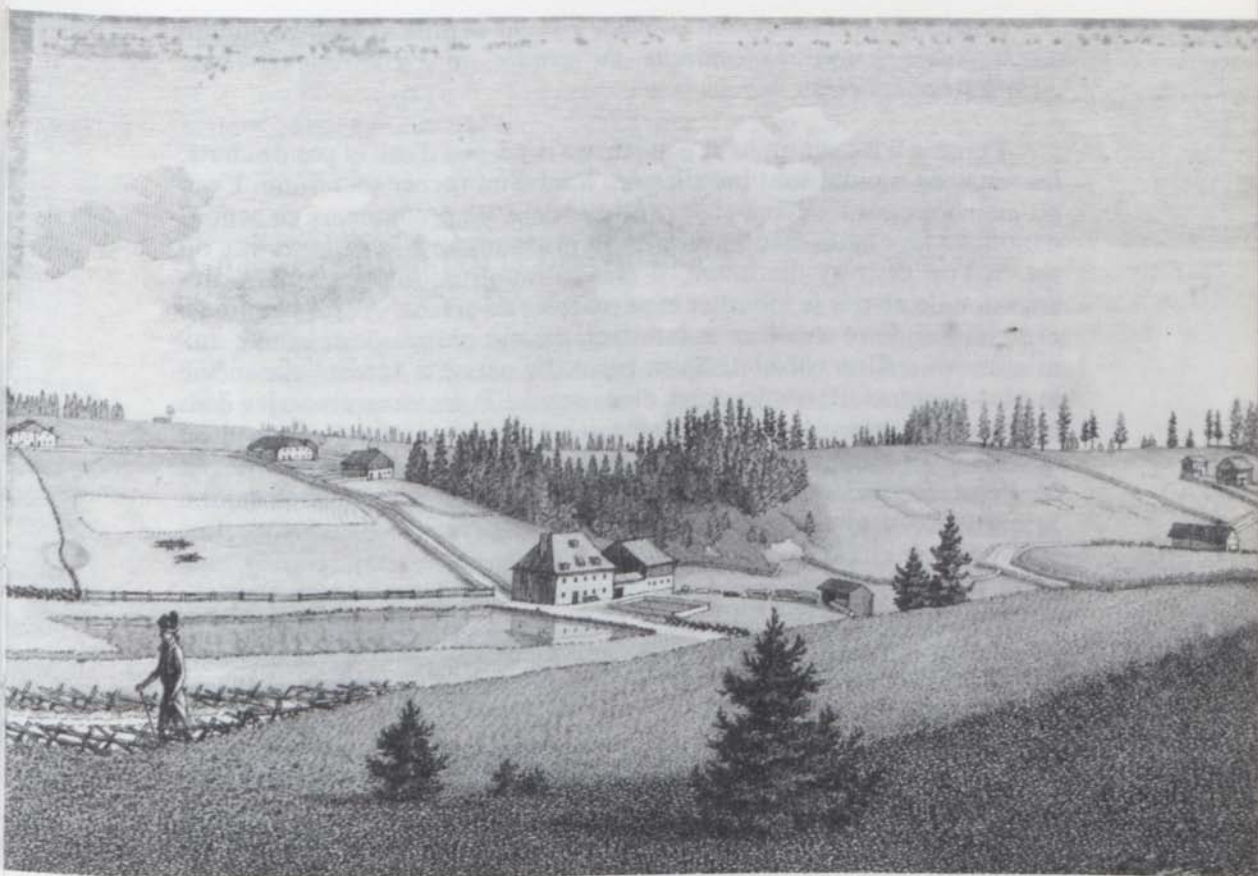
Vue de la Chaux-de-Fonds. Dans le Comté de Vallengin en Suisse; Dessiné du côté du Midy.

Eau-forte et burin, gravure non signée attribuée à Abraham-Louis Girardet, vers 1790.

Dans cette région, on ne trouve qu'une seule fontaine. Toute l'eau qu'on y utilise est donc de l'eau de pluie. Pour l'amasser, on a construit, ici et là, près des maisons, de grosses citernes creusées dans la terre et recouvertes de bois. L'eau est conduite dans ces bassins par des chéneaux de bois partant des maisons. On l'y laisse alors reposer et se filtrer comme sur les bateaux.

J'ai également remarqué qu'ici, les agriculteurs ne sortent le miel des rayons que par temps chaud, le laissant couler goutte à goutte, et non par la chaleur artificielle et le feu. Grâce à ce procédé, le miel reste blanc et pâle. Il est plus beau et a un goût meilleur que le miel jaune que l'on extrait en chauffant.

Nous sommes arrivés ici ce matin, à 9 heures et demie. Descendus au Lion d'Or, nous avons pris pour notre petit déjeuner du thé, du beurre et du miel. Ensuite nous nous sommes rendus chez le grand artiste de la vallée, dont le nom est connu du monde entier: M. Jaquet-Droz². C'est un homme qui, grâce à son esprit inventif et à son ardeur au travail, a créé les œuvres les plus remarquables de ce siècle, en mécanique et en horlogerie, en particulier. Un chef-d'œuvre qui sera bientôt terminé et dépassera encore largement celui qu'il vendit à feu le roi d'Espagne est un androïde qui exécute automatiquement un charmant dessin, alors qu'un autre écrit ce qu'on lui demande. Tous deux représentent de ravissants enfants nus, sculptés dans du bois. Cet art extraordinaire, l'exactitude des calculs mathématiques et du fonctionnement de tant de roues et de ressorts dans un tel ouvrage, font honneur à l'intelligence humaine et transportent le spectateur dans le plus grand émerveillement. On s'efforce en vain de comprendre la marche de ces mouvements d'horlogerie, ainsi que les causes et les effets des diverses parties de l'œuvre. Chez cet artiste, à côté de ces chefs-d'œuvre d'art et d'invention, on trouve également de précieux et admirables mouvements d'horlogerie qui imitent tous les genres d'instruments de musique, et qui sont montés dans des figures pleines de goût, représentant des animaux ou d'autres êtres vivants. Actuellement M. Droz travaille à une œuvre dont l'effet est incroyable. On dit que l'objet de ses efforts serait de réaliser un système englobant le monde animal et végétal en miniature. M. Jaquet-Droz est un homme aimable et un philanthrope modeste. La situation de sa ravissante maison et l'aménagement de son jardin et de sa fontaine témoignent aussi de son bon goût. Sa façon d'éduquer ses ouvriers et ses compagnons, en vue des nombreux étrangers qui, comme nous, viennent admirer ses chefs-d'œuvre, est parfaite.



*Vue de l'Etang et des Moulins de la Chaux-de-Fonds. Dessiné du Côté du Midy.
Eau-forte et burin, gravure non signée attribuée à Abraham-Louis Girardet, vers 1790.*

Schinz et ses compagnons de route visitent ensuite « l'étrange moulin de la vallée »³ sous la conduite du gendre de Pierre Jaquet-Droz, Jacques-Louis Perrot.

Comme il est sur un haut plateau, qu'il y a peu d'eau et pas de chute, les roues du moulin sont installées au fond d'un rocher souterrain. L'eau est amassée dans un étang et se précipite dans les profondeurs en actionnant ainsi les quatre meules, situées 30 pieds au-dessous de la surface du sol. Si l'on désire y descendre, il faut se munir de lampes et faire très attention de ne pas se mouiller et se maculer de graisse. Avant la mise en exploitation de ce moulin, les habitants étaient obligés de se rendre aux moulins du vallon voisin de Saint-Imier. La nature a exécuté elle-même le plus gros travail, car les eaux d'une source et les eaux amassées dans un bassin voisin se précipitent dans un abîme profond, à l'endroit où se trouve aujourd'hui le moulin. Le constructeur de ce moulin est M. Perret-Gentil⁴. Faesi⁵ donne une description assez exacte de ce moulin et je renvoie mes lecteurs à ce guide.

Tiré de: « Le plaisant voyage de Johann Rudolf Schinz dans le Pays de Neuchâtel, en 1773 », publié dans le Musée neuchâtelois, 1978, pp. 24-27.

Il s'agit ici d'un fragment du *Journal* de Schinz dont l'édition originale, en allemand, a été publiée en 1952 à Zürich chez Thomas-Verlag sous le titre: *Die vergnügte Schweizerreise*. Le fragment paru dans le *Musée neuchâtelois* a été traduit par Marie-José Houlmann, et présenté par Fernand Loew.

¹ La pomme de terre venait d'être introduite dans nos régions. Selon une tradition rapportée par Philippe Godet, Milord Maréchal, gouverneur de Neuchâtel de 1754 à 1768, aurait été le « premier notable de notre pays qui, dans un repas, ait fait servir des pommes de terre à ses convives ».

(Cf. Philippe Godet, *Pages neuchâteloises*, Neuchâtel-Paris, 1899, p. 127.)

² Pierre Jaquet-Droz (1721-1790), horloger génial, créateur de pendules à automates. Les androïdes évoqués ici sont l'*Ecrivain* et le *Dessinateur*, qui furent achevés en 1774; l'autre pièce signalée ici pourrait être la célèbre *Grotte*, aujourd'hui disparue.

³ Il s'agit des Moulins de la Chaux, au bas du chemin Blanc.

⁴ Moïse Perret-Gentil, mort en 1783, capitaine de milice des Planchettes.

⁵ Johann-Conrad Faesi, *Genau und vollständige Staats- und Erd-beschreibung der ganzen helvetischen Eidgenossenschaft*, Zurich, 1765-1768, 4 vol. in 8°.

Un lecteur attentif de la *Description*

A l'heure de rendre le manuscrit de ce numéro à l'imprimerie, nous avons reçu de M. Claude Attinger, de Neuchâtel, un livre factice de 366 pages, composé des 133 pages de la *Description des Montagnes et des Vallées*, édition 1766, et de 233 pages de notes de lecture, de commentaires qui envahissent même les pages intérieures de la couverture, les marges du texte d'Ostervald. Le tout est écrit à la plume, dans un caractère serré, voire illisible. En prenant une encre de couleur différente, le commentateur réutilise certaines pages déjà employées en y insérant un texte dans l'interligne. Le contenu varié se complète de quelques poèmes, de l'article de présentation de Neuchâtel publié dans l'Encyclopédie et rédigé par le banneret¹, d'une liste des plantes trouvées dans le Jura avec des renvois à une flore de l'époque, d'un index des localités prenant en compte l'œuvre d'Ostervald et de notes personnelles. Plus de cinquante références bibliographiques démontrent la parfaite information du lecteur². Il a accès aux manuscrits, probablement à la Bibliothèque des Pasteurs dont il cite la publication du catalogue en 1780. Il mentionne le *Cartulaire de Fontaine-André, Farel, sa vie, Franchises et decretales* avec les *entreprises du Duc Charles, 1595*, ainsi que deux exemplaires de la « Bible imprimée à Serrières en 1535 »³. On constate en outre qu'il connaît le manuscrit du pasteur Jonas Boyve, inédit à cette époque⁴. Il cite d'autres manuscrits, tels que *Comitatum Neocastrensis et Vallenginensis ordine alphabetico congestus* de Jean Antoine d'Ivernois⁵ ou les travaux d'Abraham Gagnebin⁶. On y trouve enfin le poème de Jean-Laurent Garcin sur les Ruillières et le Val-de-Travers⁷, paru en 1760, à Paris et que cite Bernoulli.

L'auteur de ces notes et commentaires a été identifié après enquête dans la collection des manuscrits de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel⁸. Il s'agit d'Abram-Henri Petitpierre, fils de Jacob-Ferdinand, pasteur à La Chaux-de-Fonds, né en 1748. Après des études de théologie, il est consacré en mai 1771 et nommé suffragant de

l'église de Colombier qu'il quitte en 1775 avec son épouse, Jeanne-Marguerite née Vouga, pour devenir pasteur de l'Eglise française de Bâle. Il entretient une correspondance⁹ avec son collègue et ami, Elie Bertrand; il distribue les prospectus des ouvrages publiés par la Société typographique de Neuchâtel, non seulement à Bâle mais aussi à Arlesheim, Mulhouse, Colmar, Porrentruy et Karlsruhe. Il achète de nombreux livres qu'il fait relier à Neuchâtel par mesure d'économie. Dans ses lettres, il demande des renseignements sur la Maison de charité, l'inoculation du vaccin contre la petite vérole; il envoie des informations de la région bâloise à faire paraître dans le *Journal helvétique*. A l'ancien banneret Ostervald, il réclame un manuscrit de Jean-Louis Choupard sur l'histoire de Guillaume Farel, prêté quelques années auparavant à Jean Bertrand, décédé en 1777, père d'Elie, pasteur et agronome.

Abram-Henri meurt en 1786, laissant des enfants âgés de quelques mois à 10 ans à son épouse qui rentre à Neuchâtel¹⁰. Il a écrit une *Histoire de l'origine et des progrès de l'Eglise française de Bâle depuis 1569 jusqu'en 1783*. On peut dès lors imaginer la destinée de cet ouvrage si l'on sait que parmi les six enfants d'Abram-Henri, l'une des filles, Rose-Catherine-Valérie, dite Rosette (1776-1852), a épousé Georges-Frédéric Gallot (1782-1855), maître-bourgeois, qui l'a transmis à son fils Henri (1809-1894), pasteur. Lorsque Alfred Godet en prend possession en 1894, il signale la présence d'un ex-libris du défunt (ce document n'est plus dans l'ouvrage actuellement); de l'archéologue, il passe probablement à sa sœur Rose, grand-mère maternelle de Claude Attinger qui a eu l'heureuse idée de nous le montrer.

Trêve de commentaires, lisons plutôt ce que raconte Abram-Henri Petitpierre du vignoble neuchâtelois:

Les vins de Cortaillod doivent en partie leur excellence à ce qu'on les laisse très peu cuver car il est prouvé par l'expérience que moins le vin cuve et plus il est spiritueux et vice versa (mais aussi il se conserve moins). L'expérience prouve que les vins blancs qui cuvent peu rendent plus d'eau de vie que les vins rouges qui cuvent davantage...

La fermentation prolongée fait évaporer une partie du gaz qui contribue à la formation de la partie spiritueuse donc plus le vin cuvera, plus il perdra de ce gaz et conséquemment moins il rendra d'eau de vie, voila le resultat de plusieurs observations je souhaite que ces remarques puissent être utiles.

Les ceps sont fort bas et ne s'élèvent gueres qu'à la hauteur de 4 pieds de terre ce qui influe beaucoup sur la maturité du raisin.

Les principaux endroits où croit le meilleur vin sont — pour le rouge derriere Moulin qui tient le le rang et de Vignon qui le cède peu au 1^r. Les

deux quartiers sont dans les environs de Bôle* dont les vins se recommandent non seulement pour l'excellence, la douceur et la salubrité mais sont encore préférables, en ce qu'ils ont plus de corps que les autres et qu'ils se conservent mieux et plus longtemps, ce qui est surtout une qualité du 1^{er} de ces vignobles. Les Gravières de Cortaillod (les Cotes et les Vaux) donne un vin plus léger et plus vif que les précédents mais qui leur cède quant à la durée et en ce qu'ils ont un petit goût de terroir. Les vignobles (et en particulier les Calames) qui avoisinent la ville de Boudry produisent un vin qui a du corps qui est excellent et qui se conserve. Les vins de Merloze proche d'Areuse, le Rochat proche St Blaise et les Rochettes au dessus de la ville de Neuchâtel sont connus par leur excellence. Nous ne devons pas oublier les Parcs du haut, le Parc du Milieu et le Nid du Cro qui produisent d'excellents vins rouges et blancs. Mais quant au vin blanc, le Champréveires l'emporte de beaucoup sur tous les autres¹¹.

*[correction] derrière Moulin est entre Bevaix et vers chès le Bar.

Nous pourrions multiplier les exemples dans divers domaines, nous nous bornerons à publier les notes laissées par Abram-Henri Petitpierre sur les quatre sites envisagés dans ce numéro.

Maurice Evard

¹ Abram-Henri Petitpierre écrit et confirme: Histoire de Neuchâtel et de Vallangin par M^r l'ancien Banneret Ostervald, extraite de l'Encyclopédie.

² Il a lu par exemple Bernoulli, Bertrand, Bourguet, Coxé, Frêne, Haller, Samuel Pury, Rousseau, Scheuchzer, Mirabeau, Vattel; il est abonné au *Journal helvétique*. Le détail nous mènerait trop loin.

³ Il s'agit de la Bible d'Olivétan, préfacée par Calvin et éditée par Pierre de Vingle.

⁴ Jonas Boyve, *Annales historiques du comté de Neuchâtel et Valangin depuis Jules César jusqu'en 1722*. Neuchâtel, 1854-1858.

⁵ Jean-Antoine d'Ivernois (1703-1765), médecin du roi, botaniste.

⁶ Abraham Gagnebin (1707-1800), médecin et naturaliste, établi à La Ferrière.

⁷ *Musée neuchâtelois*, 1928, pp. 190 et ss.

⁸ Nous remercions M^{me} Maryse Schmidt et M. Michel Schlup de leur aide et de leurs suggestions.

⁹ Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, ms STN 1194, fol. 228-264, 19 lettres (1775-1784).

¹⁰ Au sujet de la descendance, *Musée neuchâtelois*, 1897, pp. 50 et ss., et *Musée neuchâtelois*, 1895, pp. 277-278.

¹¹ Afin d'améliorer la lecture du texte, les abréviations ont été supprimées.

Note pour la lecture des passages cités ci-après:

Nos commentaires sont en caractères romains.

Les textes cités de Petitpierre sont en caractères italiques.

Dans le texte sur *Môtiers*, les quelques passages empruntés à la *Description* d'Ostervald sont composés en mi-gras.

A. Godet - Ex lib. H. Gallot 1894.

DESCRIPTION

DES

MONTAGNES

ET DES

VALLEES.

Qui font partie de la Principauté de

NEUCHÂTEL ET VALANGIN.

Admiranda tibi laevum Spectacula rerum. Cec. vi. Lib. iv.

SECONDE EDITION

Revue, corrigée & considérablement augmentée.

à la hâte, un peu de temps, l'empêchant, l'avis, mais de la faire, en la.

travail, que chez l'autre, j'ai d'abord vu, et se voit sur la page de l'introduction.



à tous les cœurs bien nés, que la Patrie est chère.

V. G. J. Tancède

A NEUCHÂTEL

Chez SAMUEL FAUCHE, Libraire.

MDCCLXVI.

Page de titre de la Description annotée par Abram-Henri Petitpierre.

Pend le siège de Nancy, les Bourguignons faisoient des Courtes de la
Comté de Valengin: on vit encore de l'egl. du docteur deux d'impave
qui leur furent enlevés par les habitants du lieu le 28^e 4^e 1476.
D E S C R I P T I O N ^{Chron. de l'egl. de l'Observ.}

leurs forces & à leurs talens. L'autre
observation est que l'on trouve une
source d'eaux minérales ferrugineuses
dans un lieu près du bourg, qu'on appelle
la Combe Girard.† On peut ajouter en-
core que parmi les monticules qui en-
vironnent le Lo le, il en est une qui porte
le nom de Cret vaillant, en mémoire de

ce qu'une troupe de soldats Fran-Com-
tois ayant fait une course pour piller ce
lieu là, les femmes du Locle se rassem-
blèrent, fondirent sur eux, les batirent
& même enlevèrent leur drapeau que
l'on suspendit dans le temple où il a été
conservé jusques à l'époque de la rée-

dification de ce bâtiment. On fait qu'il
se fit chaque année à Bauvais une pro-
cession générale (dans laquelle) les fem-
mes marchent les premières en reco-
noissance d'un acte de bravoure pareil.

Quoique le gros du Locle soit à deux
petites lieues de la Chaux de fond, ces
deux paroisses sont cependant contigues.

A quelque distance du premier & en
s'avancant vers le Nord Est est une hau-
teur considérable appelée le Cret du Lo-
cle au sommet de laquelle se voit un
Erable de montagne environé de bois
sec & destiné à servir de signal en tems
de guerre. - Jusques à ce lieu là le val-

le ruisseau de la Combe de Lion, s'écoule avec une rapidité
de 10000 p. Le fameux ruisseau Hachette l'aîné monta la plus grande

Une des pages surchargées de notes.

Môtiers

Petitpierre note en marge: *Personne n'ignore que ce lieu est devenu celebre par le sejour et les tracasseries de Rousseau.*

Pres de Motiers entre Mot. et Fleurier est le Pré Monsieur où le clos Chambrier.

Il attribue la maison d'Ivernois à *Bois de la Tour* [Boy de la Tour] non sans avoir biffé: *DuPasquier de Bitz*, soit Abraham David Dupasquier de Bitche qui la posséda de 1769 à 1782.

les étrangers ne doivent pas négliger d'en voir les appartemens et ceux de la maison de M^r Pourtales *auj. Dubois Dunillac.*

Celle-ci se trouve au sud de la maison Rousseau. Paul de Pourtalès la vendit en 1799 à Henri Louis Dubois-Dunilac.

Il complète: *la maison Perrot de Paul Pourtalès à M^r Dubois.*

Il faut observer que le mot de Moustier vient de monastère et l'on voit que l'Egl. de Motiers étoit desservie par des moines.

Aux personnes citées, il ajoute: *Le S^r Charles Motta très habil graveur et son cabinet est très beau. C'est ce M^r Motta qu a gravé la Medicinale de la Soc. des Arts de Geneve. Il a quitté le séjour de Môtier.*

Il donne des précisions pour chacune des familles du Terreaux et Baillod: *le dernie de l'anci. maison Du Terraux dit du Vaux Travers fut Antoine qui m. en 1699. Claude Baillods fut annobli en 1538. voir Etat des fam. nobles.*

Au sujet du château de Môtiers, il redresse le texte d'Ostervald et complète: **Au midi & à peu de distance de ce village est un vieux chateau désert dont le voisinage est la situation est extrem. solitaire et sauvage situé sur un roc escarpé de trois côtés.**

On dit que les bois et les rochers qui environnent ce chateau sont fort remplis de vipères. Rouss.

*Près de Môtiers sur la haut' sont les champs Berthoud où croît le
meill.' froment du vallon c'est Plancemont ou terra reuge.*

Au sujet de la cascade et de la grotte, il cite Rousseau et corrige Ostervald: *ne laisse qu'une entrée difficile ou l'on ne peut guere pénétrer qu'en se trainant sur le ventre.*

Les Brenets

En note marginale, on peut lire: *En 1763 99 fais. de dent. 24 fabric. de bas plus horl. et négocians. Le S^r Pierre Louis Guinand est un bon opticien. Il fabrique des telescopes et des lunettes acromatiques, des lunettes astronomiques, des microscopes composés et simples, des lanternes magiques et de très bons graphomètres.*

En fin d'ouvrage, il compose la note suivante:

Les Brenets, village et mairie du Comté de Vallengin située à une lieue du Lôcle sur un terrain d'une pente insensible jusques aux bords de la rivière du Doux, laquelle sépare dans une portion de son cours, la Franche-Comté de la Principauté de Neûchatel. Tout le terrain qui entoure ce village est parsemé de terres labourables et de forêts de sapins; sa surface est au reste très inégale. La mairie des Brenets assés petite d'ailleurs ne contient que six quartiers (Le grand et petit Quartier, le Logemont, le Champ Noger, les Fraîtes et la Combe dessus) et environ 1000 habitans...

On trouve près du Doux une carrière toute de pierres. Dendrites assés dures, mais separables comme l'ardoise. Cette pierre est d'un gris tirant sur le jaune; on y remarque divers petits rameaux d'une figure admirable.

La Toffière est à une demi-lieue des Brenets sur les bords du côté de la Suisse. Elle a une entrée droite et quarrée d'environ 20 pieds de haut et 15 de large qui va en s'étrécissant jusqu'à peu près 50 pieds en avançant dans la grotte. Il y a la une ouverture de 4 pieds de haut laquelle franchie presque sans descendre, on se trouve entre deux rochers, hauts d'environ 6 pieds, où l'on voit une fontaine d'eau claire et abondante, qui empêche de pénétrer plus avant dans la grotte. On y entend des echos magnifiques aussi bien qu'un bruit etonnant comme celui de l'artillerie, bruit qui sans doute provient des cavités des rochers qui bordent la rivière du Doux tant du côté de Bourgogne que de celui de Suisse.

Le Locle

En note dans la marge, il signale que le cabinet [d'histoire naturelle] a été vendu en 177. Il ne se souvient plus de la date exacte. Plus loin, il évoque les débuts de l'horlogerie: *L'origine de l'horlogerie dans cette partie de la Suisse telle qu'elle est ici rapportée (par M. Ost), est on ne peut pas plus curieuse. Plusieurs artistes tant du Locle que de la Chx-de-F. m'ont confirmés que les faits qu'il a avancés étaient parf. sûrs. voir Coxé.*

L'intérêt des notes marginales réside dans le fait qu'il ajoute des noms, en plus des citations extraites du *Journal helvétique*, par exemple:

Mr David Courvoisier, père et fils, et Houriet gd commerce d'horlogerie

Mr le past. Calame, habile graveur

Mr Phil. Dubois. M. Dubois actuellement à Bevaix possède une nouvelle collection d'estampes des plus anciens graveurs (...)

Mr David Courvoisier fait un commerce très considérable en horlogerie en petit volume.

Matthieu Campani est l'auteur des pendules dont le mouvement ne se fait pas entendre.

Léscureux bon faiseur de ressort au Locle.

Jean F^e Calame meunier au Locle et le S^r Dyedey ont des machines semblables.

Chez Mr Houriet une pendule qui montre le tems vrai et le tems moïen.

Le S^r Abram Girardet à l'âge de 13 ans, sans avoir eû de maître a appris l'art de graver en taille-douces; il y a fait journellemens des progrès rapides en sorte que en 1781 à l'âge de 16 ans, il a publié l'histoire des vies du N. T. en 466 figures en tailles-douces. Maintenant il se perfectionne dans ce bel art à Paris et annonce les plus heureuses dispositions. Il a gravé le portrait de M^e la Duch. de Nemours et plusieurs cartes. Il n'a jamais été [eu?] de maître, une sorte d'instinct l'a poussé vers cet art pour lequel la nature l'a doué de la plus heureuse faculté.

Les fonds faits par les divers associés sont destinés à fournir les Mont. de grains et approvisionner le magasin qu'ils se proposent de construire. On ne peut que louer une pareille institution encore plus utile à l'état qu'aux particuliers. Une souscription de 40 part. a suffi p^r construire un grenier public en 1783 au Locle. Magasin patriotique comme un supplément neuf au tems ou les denrées reelles deviendroient rares, de sorte qu'étans toujours aussi abondantes ds un tems que ds un autre, on puisse touj. avoir un écu d'un tems ce qu'avec un écu, on avoit dans un autre tems.

A propos de la Combe-Girard, il ajoute: On se sert de cette eau dep. qq. tems p^r des bains et on s'en trouve très bien pour rhumatismes, etc.

La Chaux-de-Fonds

En complément au texte d'Ostervald, il donne plusieurs précisions.

Un jeune mechanicien de la Ch^x de fond (Abraham Louis Huguenin) depuis lors inspect^r de l'établissement d'horlogerie à Berlin, aiant vû cette belle pendule de M^r Jaquet Droz, en fit une qui representoit les mouvemens celestes suivant le système de Copernic; elle estoit accompagnée de plusieurs carillons à timbres et à flûtes, elle indiquoit le quantième et repeter [?] jusqu'à la 2e. Cette pendule a été vendue en 1763 au Roi de Sardaigne. L'horloge à poids signalée par Ostervald est connue de notre commentateur, il la localise chez le fils de l'inventeur, M. le capitaine Abram Louis Ducommun dit Boudry au Valanvron, mairie de la Ch^x de fonds.

L'atelier attribué au capitaine Robert est tenu par Aimé Robert, fils de M^r Benjamin Robert, capitaine de milice, le 1^{er} qui ait établi dans les Montagnes des pendules à carillons. Il a aporté cette branche d'horlogerie dans sa patrie. M^r Jaquet Droz est mort en 1783 (il a fait d'excellans elevés, entr'autres M^r Sanson de Bâle). Le second, les Huguenin du Bichon – Abram-Louis, directeur de la fabr. R^e d'horlogerie de Berlin.

Les meill. aub. de la Ch^x de fonds sont la Croix d'or et la Fleur de lys. Le S^r Huguenin de la Croix d'or à la Ch^x de f. excellent faiseur de cadrans dont il fait un grand commerce. Vincent le meill. faiseur de ressorts aussi à la Ch^x de f. Les ressorts de Vinc. ont la plus grande vogue dans le païs en Fr. et surtout à Paris.

Au sujet de la végétation, il écrit: *on a commencé a planter des peupliers d'Italie qui reussiss. très bien.*

NOUVELLE REVUE NEUCHÂTELOISE

Numéros disponibles

N° 1	<i>Ecrivains neuchâtelois</i> , 48 pages	Fr. 9.—
N° 2	Maurice Evard, <i>Le Château de Valangin</i> , 36 pages	Fr. 9.—
N° 3	Marc Alb. Emery, <i>Faust et Le Corbusier</i> , 48 pages	Fr. 9.—
N° 4	Jacques Ramseyer, <i>Autrefois la fête en Pays neuchâtelois</i> , 48 pages	Fr. 9.—
N° 5	Charles Thomann, <i>Nos chers impôts</i> , 48 pages	Fr. 9.—
N° 6	Pierre-André Delachaux, <i>Môtiers 85</i> , 48 pages	Fr. 9.—
N° 7	Jean Courvoisier, Maurice Evard, Michel Gillardin et André Pancza, <i>Autour de la Carte de la Principauté de Neuchâtel levée aux frais de Sa Majesté dans les années de 1838 à 1845 par J.-F. d'Ostervald</i> , 40 pages	Fr. 15.—
N° 8	Frédéric Cuche, <i>Mais où sont passées les bêtes d'antan ?</i> 52 pages	Fr. 9.—
N° 9	Roger Favre, <i>Urbanisme, expression d'une communauté</i> , 36 pages	Fr. 9.—
N° 10	Rose-Marie Girard, <i>Etre et paraître : la ronde des modes</i> , 48 pages	Fr. 12.—
N° 11	Claude Attinger, <i>Cadrans solaires neuchâtelois</i> , 48 pages	Fr. 12.—

Pages 1 et 4 de couverture :

Carte de la souveraineté de Neufchatel et Valangin dressée par les S^{rs} de Merveilleux & de L'Isle, 1778.

Des collections de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel.

de Pontier

FRANCHE

La Moite

Amelle

de St. Julien

Grand-Mont

Mortem

Richem

Seigneurie de Mortem

Mairie des Chaux d'Estahere

ou de la Brivine

Chaux d'Estahere

Chatellenie du Vaux Travers

Seigneurie de Travers

TERRES DE BERNE

ET DE FRIBOURG

LAC DE

